SÉANCES PUBLIQUES

Séance publique du Conseil départemental du Vendredi 28 juin 2024

La séance a été consacrée à : La décision budgétaire modificative n°1 (DM1) - Rapport spécial de la Présidente (RSP) - Pacte des solidarités - Des efforts renforcés pour l'habitat inclusif - La protection de l'enfance au cœur de l'action publique

Publié le 28/06/2024 - Mis à jour le 17/09/2024

La séance a été consacrée à :

- La décision budgétaire modificative n°1 (DM1)
- Au Rapport spécial de la Présidente (RSP)
- Au Pacte des solidarités
- Aux efforts renforcés pour l'habitat inclusif
- La protection de l'enfance au cœur de l'action publique

Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi
■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*
■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76